



PAR COURRIEL

Québec, le 30 janvier 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 novembre 2025, la députée de d'Arcy-McGee inscrivait au feuilletton une question demandant à la ministre d'indiquer sur quelles données, sources ou analyses, le premier ministre s'est appuyé pour affirmer que les services en santé mentale ont été augmentés de 50%.

Les données concernent le nombre d'utilisateurs ayant reçu un service en santé mentale et proviennent des bases de données de Santé Québec. Elles incluent l'ensemble des jeunes et des adultes, qu'il s'agisse de nouveaux utilisateurs ou d'utilisateurs déjà connus. Elles couvrent les services de 1^{re} et 2^e ligne, notamment les consultations en CLSC, services de santé mentale ainsi que les services spécialisés.

Selon les informations transmises par Santé Québec, le nombre d'utilisateurs ayant reçu un service en santé mentale a connu une hausse entre l'exercice 2019-2020 et l'exercice 2024-2025, passant de 166 029 à 265 952 utilisateurs. Ces chiffres ne tiennent pas compte des services rendus dans la communauté.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Sonia Bélanger

N/Réf. : 25-MS-03835